

II. L'église médiévale

1. Réflexions complémentaires

La zone centrale du choeur ayant été malheureusement entièrement excavée, il paraît impossible de savoir si ce que décrivent, en des termes vagues mais un peu différents, Pardoux de la Garde et

Lévesque, et sur lequel Naurissart n'est guère plus clair, correspondrait à un *ciborium* ou à un système de couverture peu fréquent : la voûte d'un chevet semi-circulaire, donc probablement un cul-de-four, soutenue en son milieu par quatre colonnes¹⁷⁴.

En ce qui concerne le fameux « décrochement » grandmontain (nef plus étroite que l'abside), ce système se retrouve pratiquement dans toutes les églises des celles grandmontaines. Il est en général plus ou moins égal à 0,30 m, ce qui correspond à peu près à un pied. Cette disposition, qui répondait peut-être à une facilité de construction (l'extrados oriental de la nef aurait pu servir de cintre pour la construction du cul-de-four de l'abside), était-elle une « imitation » de l'architecture du chef d'ordre¹⁷⁵ ?

En fait, même si les liaisons stratigraphiques sont complètement détruites dans le secteur de contact entre l'abside et la nef, l'étude des orientations démontre que, s'il y a décrochement à Grandmont, il se trouve nécessairement du côté extérieur, l'abside débordant sur les murs gouttereaux de la nef.

En 2016, nous avons constaté que de nombreux corbeaux étaient placés dans les parements interne et externe du chevet, d'une manière parfaitement aléatoire. On peut penser que cette exposition est volontaire, peut-être dans un but de décoration et de renforcement de la structure. On rencontre ce type d'aménagement (bossage) sur la grosse tour de la porte nord de l'enceinte de Vézelay, datant du début du règne de François 1er (**fig. 17**). Si la technique diffère puisqu'à Grandmont, il s'agit de réemplois, l'effet semble identique.

Mais si cette hypothèse est la bonne, on peine alors à justifier le bûchage de l'extrémité sculptée des corbeaux, à moins que cette action n'intervienne dans un second temps. En effet, lors du remblaiement partiel du chevet, un tassement optimum de la terre contre le mur de chevet a dû être recherché dans le but de conforter l'ouvrage.

Enfin, il se peut que la semelle débordante du chevet ait été, à l'origine, en partie émergée comme à la celle de Fontblanche ou à celle de Puy-Chevrier (**fig. 18**), à cause de la déclivité du terrain, du moins à Grandmont.

2. Le mur gouttereau sud et ses portes (**fig. 7**)

Recoupé par le mur de galerie du XVIIIe siècle, un vestige du mur gouttereau sud de la nef (**USC 1120**) est implanté dans deux anciennes fosses parallèles, probablement à sépulture toutes les deux

¹⁷⁴ Nous remercions Monsieur Jean-René Gaborit pour cette réflexion issue de la lecture du rapport 2016.

(fig. 19). La fosse sud (1409)¹⁷⁶, correspondant à une sépulture bien déterminée (S30), est recoupée par la tranchée de fondation du mur (1410)¹⁷⁷ ; elle est à peine entamée par la fosse de la sépulture 20 qui, elle, est bien implantée en fonction du mur gouttereau.

A cet endroit, le mur gouttereau est largement fondé avec trois ressauts, sur une profondeur maximum d'un mètre par rapport au dernier niveau de sol.

Immédiatement à l'ouest (fig. 20), le substrat a été entaillé, à la fois dans sa partie « roche dure » et dans sa partie « sable », au droit de la paroi interne du mur gouttereau et sur une vingtaine de centimètres, ce qui permet d'installer le dallage de la nef.

Dans ce secteur, le mur gouttereau sud de l'église¹⁷⁸ reposait directement sur le substrat granitique, sans aucune fondation, alors qu'une zone arénique est présente sur une bonne partie de la section (environ 12 m). Il paraît impensable que les constructeurs médiévaux aient installé leur mur sur un terrain aussi peu résistant (au moins par endroits). Est-il donc possible qu'une arénisation se soit produite entre le moment de la construction et celui de sa démolition, autrement dit sur un temps géologiquement ridicule ? Dans ce cas, les constructeurs médiévaux auraient construit leur mur sur un socle dur, comme c'est le cas vers l'est, qui se serait arénisé...

Pour J.-P. Floc'h, l'idée d'édifier un mur sans fondations reposant sur une semelle naturelle constituée de roche arénisée (arène granitique), substratum constitué par une formation géologique altérée friable, de cohérence médiocre et offrant une très faible résistance à la compression est « farfelue »¹⁷⁹. Il ne paraît pas davantage crédible qu'un substrat granitique, possédant au moment de la construction une cohérence suffisante et qui a été maintenu hors de l'influence des eaux météoriques (sous une toiture) et hors d'atteinte du niveau des plus hautes eaux de la nappe souterraine, ait pu se dégrader en un temps aussi court¹⁸⁰.

A l'ouest de la section fouillée, la double avancée (depuis la galerie de cloître et depuis la nef) du sol dallé permet d'envisager l'existence d'une communication (fig. 21). La présence de dalles funéraires au milieu de la galerie de cloître à cet endroit ainsi qu'une possible sépulture sous

¹⁷⁵ Nous remercions Monsieur Jean-René Gaborit pour cette réflexion issue de la lecture du rapport 2016.

¹⁷⁶ Fond à 562,40 m ; arasée à 562,79 m.

¹⁷⁷ Fond à 562,49 m ; sommet à 562,71 m.

¹⁷⁸ Ses pierres ont été démontées au début du XIXe siècle. Le fantôme de ce mur est perceptible par la présence d'une petite bande de terre noire, peu épaisse, le long de l'emplacement de sa paroi nord.

¹⁷⁹ Toutefois, selon A. Larigauderie, édifier un mur sur un substrat sableux uniforme est possible ; c'est le cas à Rauzet. Mais le problème se pose lorsque, comme à Grandmont, il y a la fois une zone sableuse et le rocher.

¹⁸⁰ J.-P. Floc'h propose procéder, l'an prochain, à un test in situ réalisé au « pénétromètre dynamique », qui permet de connaître la résistance du sol au poinçonnement ; c'est une technique courante en bâtiment et en génie civil pour concevoir les fondations de bâtiments et les assises de voies ferrées et autoroutes. Il faudrait éventuellement demander l'avis d'un ingénieur en bâtiment ou en génie civil (mécanique des sols), par exemple à l'IUT d'Egletons (Corrèze).

l'hypothétique seuil du côté de la nef¹⁸¹ (**fig. 22**) viennent renforcer cette hypothèse. Par ailleurs, un décrochement dans le mur-bahut du cloître laisse penser à un accès à la cour du cloître dans le prolongement.

Il existe un autre indice pour valider l'hypothèse d'une porte dans ce secteur. A cet endroit, la nef est pavée avec des dalles de granit rectangulaires et hexagonales¹⁸² (**fig. 23**). Or, l'organisation générale du sol de la nef, dans la partie fouillée en 2014-2015, indiquait deux bandes latérales de pavement en terre cuite encadrant le dallage de granit. Nous avons supposé que ces deux bandes correspondaient à l'emplacement des stalles disposées contre les murs gouttereaux de la nef. La présence des dalles de granit au droit de l'endroit supposé de la porte indiquerait donc l'interruption des stalles, ce qui est tout à fait logique. Cette porte supposée paraît donc bien adaptée à l'organisation générale de la nef. Notons enfin la concordance des altitudes entre ce dallage (563,31 m), les dalles funéraires de la galerie nord du cloître (563,36 m) et le dallage de la cour du cloître (563,30 m).

En 2016, nous avons supposé une communication à une quinzaine de mètres à l'ouest, dans l'angle nord-est du cloître. Cet accès, par son emplacement au contact de la nef et du chœur, semble davantage correspondre au schéma habituel de l'organisation spatiale monastique (la fameuse « porte des moines »). Les deux portes, distantes d'une quinzaine de mètres, ne sont donc certainement pas contemporaines (**fig. 9**). Dans la quasi-totalité des celles, une seule porte mène à l'église à partir du cloître : dans le cas de la celle des Bronzeaux, il s'agit d'une seconde ouverture pratiquée au XVIII^e siècle (**fig. 24**).

¹⁸¹ Il s'agit du négatif 1418 (surface à 563,14 m alors que le dallage se trouve à 563,31 m). Son sédiment de terre brune avec de petits cailloux de granit n'a pas été fouillé cette année mais il comporte des traces de bois et trois clous ont été retrouvés à sa surface.

¹⁸² Epais d'une quinzaine de centimètres, ce dallage a été enregistré en USC 1399. Certaines dalles rectangulaires présentent des traces de découpe hexagonale et s'agencent parfaitement avec les dalles hexagonales. L'ensemble était recouvert par un niveau de mortier avec des fragments de terre cuite architecturale (1398, 563,45 m).